

Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE LIMOGES
Direction de la Formation Continue et de l'apprentissage
05.55.14.90.70
dfc@unilim.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Sont autorisés à s'inscrire : . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU. . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat. Informations sur les parcours d'études au lycée conseillés par la formation En première générale : Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre les enseignements de spécialité Physique-Chimie et Sciences de la Vie et de la Terre (ou Biologie-écologie en lycée agricole), complétés d'un troisième enseignement de spécialité de leur choix. En terminale générale : Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre au moins l'un des deux enseignements de spécialité suivants : Physique-Chimie ou Sciences de la Vie et de la Terre (ou Biologie-écologie en lycée agricole).

Prérequis pédagogiques :

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi. Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent : . Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques : Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une : -capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement, - capacité d'abstraction, de logique et de modélisation, -bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues dans les matières scientifiques. . Disposer de très bonnes compétences en communication : Ces compétences visent notamment à attester d'une : - capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, - capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écriture et à la parole à un niveau B. . Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales : Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une : - capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages, - capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée. . Disposer de qualités d'engagement importantes compte tenu de la difficulté du PASS et des filières de santé. . Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

Contrat de professionnalisation possible ?

Objectif de la formation

Le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) correspond à une première année de formation du premier cycle de l'enseignement supérieur. Cette année permet aux étudiants d'accéder : - Soit aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique, - Soit à la formation de masseur-kinésithérapeute, - Soit à la formation de Sciences Infirmières, - Soit à des formations conduisant à un diplôme national de licence proposé par l'Université de Limoges.

Contenu et modalités d'organisation

Le PASS est organisé en deux semestres et composé de : - unités d'enseignement (UE) communes à toutes les filières - enseignements spécifiques à chacune des filières Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie (MMOPK), - une option disciplinaire. Il est validé par l'obtention de 60 crédits européens. 600 étudiants peuvent s'inscrire au PASS. Une seule inscription au PASS est autorisée. L'accès aux filières MMOPK est conditionné par la réussite à des épreuves particulières pour chacune des filières visées. Un tutorat, gratuit, est organisé par des étudiants de 2e et 3e années de médecine, de pharmacie et de maïeutique et supervisé par un enseignant. L'accompagnement concerne toutes les UE ; des évaluations, validées par les équipes pédagogiques, sont proposées. Mineures proposées • Sciences pour la Santé • Sciences de la Vie • Mathématiques • Informatique • Physique-Chimie & Chimie • Physique & Génie Civil • Droit • Administration, Economique et Social • Economie-Gestion • Sciences de l'Education • Sociologie La majeure dite « Santé » est enseignée aux facultés de médecine et de pharmacie et la mineure choisie se déroule au sein de la faculté concernée (Facultés de Médecine et de Pharmacie, Faculté des Sciences et des Techniques, Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines).

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Parcours accès spécifique santé - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|--------------|-----------------------------|-------|------------------------|---------------|--------------|-----------|
| 00249770 | du 01/09/2020 au 30/06/2021 | (87) | UNIVERSITE DE LIMOGES | | Non éligible | FPC |
| 00250027 | du 01/09/2021 au 30/06/2022 | (87) | UNIVERSITE DE LIMOGES | | Non éligible | FPC |
| 00321654 | du 01/09/2021 au 30/06/2023 | (87) | UNIVERSITE DE LIMOGES | | Non éligible | FPC |
| 00376153 | du 01/09/2023 au 30/06/2024 | (87) | UNIVERSITE DE LIMOGES | | Non éligible | FPC |
| 00507592 | du 02/09/2024 au 31/08/2025 | (87) | UNIVERSITE DE LIMOGES | | Non éligible | FPC |